# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Emploi et activite

Question orale n° 1483

### Texte de la question

Il y a quelques semaines, dans un article de presse, M. le ministre de la culture affirmait son attachement a une politique forte de la langue francaise, notamment sur la necessaire promotion du francais face aux risques d'uniformisation linguistique inherente a la mondialisation des echanges. M. Alain Ferry attire l'attention de M. le Premier ministre sur les actions a mener pour sauvegarder l'industrie du doublage. En effet, cette activite economique qui representait il y a quelques annees un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs payes en devises etrangeres est particulierement fragilisee. Au fil des annees, elle a ete mise en peril par une succession de lois et de decrets qui en raison de la specificite de cette profession ont eu des effets pervers sur la prise du doublage. L'etablissement de quotas sur les diffusions de programmes etrangers, qui sont utiles, leur a donne le coup de grace ; d'autant que parallelement, en Belgique, le cout moyen du doublage destine a la television represente la moitie du prix du doublage effectue en France. Dans d'autres pays comme le Canada, la Suisse et meme la Californie, les couts sont egalement tres faibles. Il est urgent de chercher des solutions si la volonte des autorites francaises est d'eviter une grave crise dont les consequences entraineraient un chomage important parmi les comediens et les milliers de techniciens qui travaillent dans les studios d'enregistrement et dans les laboratoires videos, specialises dans les travaux destines a la television.

### Données clés

**Auteur :** M. Ferry Alain
**Circonscription :** - RL
**Type de question :** Question orale
**Numéro de la question :** 1483
**Rubrique :** Audiovisuel
**Ministère interrogé :** culture
**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 16 avril 1997, page 2507
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 1997